

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260618_P_072
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Services à la population

Objet : Demande de subvention DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports dans le cadre du projet Aisance Aquatique Subvention sollicitée : 3000€

Le Président,

N° 20260618_P_072

Décide

De signer une demande de subvention auprès de :

OBJET

DRAJES Auvergne-Rhone-Alpes

Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Dans le cadre du projet « **Apprentissage de l'aisance aquatique** »

La mise en œuvre de ce projet offrira aux enfants de Loire Semène la possibilité d'acquérir dès leur plus jeune âge des notions de base essentielles dans l'eau : développer une confiance accrue, facilitant ainsi l'apprentissage du savoir-nager. L'apprentissage de la nage présente de nombreux bienfaits : contribue à la sécurité des enfants en milieu aquatique, favorise le développement physique, la coordination et la confiance en soi. En intégrant l'aisance aquatique sur les temps extrascolaire, nous préparons les enfants à devenir des nageurs compétents et en sécurité, tout en leur offrant des compétences précieuses pour leur avenir.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Montant de la subvention sollicitée : 3000€

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 18 juin 2026,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260618-20260618_P_072-AU
Reçu le 23/06/2026